



Club de Tir d'Aurec



11 Route de Chazourne  
43110 Aurec-sur-Loire  
Tél 04.77.35.30.45  
<https://cta-tir43.fr>  
[clubdetiraurec@sfr.fr](mailto:clubdetiraurec@sfr.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Par son introduction le président monsieur Emilio Raimondi remercie les licenciés présents qui par leur participation à l'assemblée générale montrent leur intérêt pour la vie du club. La saison 2020-2021 a été sérieusement perturbée par la crise sanitaire, malgré tout nous avons eu 125 licenciés qui malheureusement n'ont pas eu la possibilité d'utiliser régulièrement les installations du club en raison des longues fermetures.

Par contre, la répercussion sur le nombre d'inscription au club de tir d'Aurec-sur-loire (C.T.A.) se retrouve pour cette saison 2021-2022, car à l'heure actuelle nous avons seulement délivré une centaine de licences. Nous espérons, si la situation s'améliore(?), retrouver notre vitesse de croisière entre 120 et 140 licenciés.

Depuis la rentrée de septembre 2021, le comité directeur du C.T.A. a néanmoins fourni un important travail de réflexion sur l'avenir du club et d'aménagement des locaux.

Le président tient aussi à remercier la mairie d'Aurec-sur-loire qui a contribué très fortement à l'aménagement du stand 25 m de la "Teinturerie". Il demande donc à monsieur Sébastien Dionet, représentant de la mairie de transmettre ces remerciements à l'équipe municipale.

# RAPPORT D'ACTIVITES

Présenté par le secrétaire monsieur Georges Theillère

- 1- Travaux : Suite aux différentes inspections de l'agence régionale de santé (A.R.S.) concernant les risques de plombémie, les bénévoles du club ont réalisé un certain nombre de travaux :
  - a) Sur le stand 10 m : Installation d'extracteurs d'air (coût 1000€), début d'aménagement du coin vestiaire (ancienne réserve), affichage du règlement intérieur à l'entrée des stands, augmentation de la fréquence de nettoyage par la sté B.F.Propreté. Il nous restera pour les saisons futures à aménager un coin douche.
  - b) Au stand 25 m de la "Teinturerie" : Importants aménagements réalisés par la mairie d'Aurec-sur-loire: consolidation de la structure, accès aux toilettes, réalisation d'une issue de secours, mise en conformité de la sécurité du site, extraction d'air.

Pour avoir maintenant l'agrément définitif de l'agence régionale de santé (A.R.S.), il nous faut encore réaliser quelques travaux complémentaires que les bénévoles veulent bien effectuer. Une lettre a été envoyée à la mairie d'Aurec-sur-loire pour nous fournir des tôles de protection et les matériaux nécessaires au ragréage du sol.

- 2- Tirs de contrôle : Le comité exécutif a décidé de rétablir les 3 tirs de contrôle par an. Bien sûr, il y a nécessité d'informer les adhérents et les futurs licenciés sur cette mesure par un affichage à l'entrée des stands.
- 3- Représentation officielle : Le comité directeur propose de désigner le vice-président monsieur ROLLET Laurent comme représentant du club dans les instances officielles (comité-ligue). L'Assemblée donne son accord pour cette désignation.
- 4- Accès des invités et des jeunes au stand 25 m: Il faudra que le comité directeur mette en place une charte d'accès qui précisera les responsabilités de ceux qui invitent et de ceux qui encadrent, surtout pour respecter la légalité et être couvert par les assurances.

En ce qui concerne les jeunes licenciés du club (+14 ans), il sera indispensable qu'ils soient encadrés par un moniteur ou un titulaire du diplôme d'assistant moniteur. Ils seront limités au calibre 22 long rifle.

Les conditions précises d'accès seront aussi précisées dans la charte.

- 5- Site web: L'assemblée générale valide la mise en place du site web réalisé par Mickael Mandon dont la référence sera : cta-tir43.fr et accessible à l'adresse suivante: <https://cta-tir43.fr/>
- 6- Badges: Pour des raisons de sécurité, des badges d'accès aux stands seront désormais fournis aux licenciés (badges spéciaux pour les assistants moniteurs et les membres du comité directeur).
- 7- Cibles électroniques: L'assemblée générale donne son accord pour l'achat d'une cible électronique pour le stand 10 m (coût 2500€ – 3500 € environ). Compte tenu des délais trop court pour une demande de subvention pour un équipement plus complet, nous attendrons l'année prochaine.
- 8- Mise en place d'un protocole de nettoyage: L'assemblée générale accepte le principe d'établir un protocole de nettoyage régulier du club en alternance avec les passages de la sté B.F.Propreté. A réfléchir sur les modalités en fonction des possibilités du budget prévisionnel.
- 9- Emploi jeune: Le comité directeur est mandaté pour réfléchir sur la possibilité de créer ce type d'emploi pour le C.T.A., avec le comité départemental olympique (C.D.O.S.). Il faudra définir un profil de poste avec les tâches à confier (y compris nettoyage). Les emplois jeunes ne représentant aucun coût pour le club.
- 10- Investissements : L'assemblée générale donne son accord pour l'achat d'une armoire forte (400€) et de 2 appareils de mesure du poids de détente (manuel et digital-électronique) coût environ 130€ + frais de port.
- 11- Stand extérieur : Le comité exécutif va mettre en place une commission spéciale chargée d'étudier les modalités, les partenariats, les installations nécessaires et leur coût, pour la création de ce stand, en tenant compte des contraintes imposées par la sécurité et le respect de l'environnement.
- 12- Formation assistants moniteurs: Nous avons à ce jour 6 volontaires. Ceux qui voudraient encore s'inscrire seront les bienvenus C'est important pour la crédibilité du club et aussi car il y a besoin de plus de bénévoles.

## QUESTIONS DIVERSES

- a) Challenge : L'assemblée générale décide d'organiser un challenge des disparus. Les dates des 20 – 30 avril et du 1<sup>er</sup> mai 2022 sont proposés. Les

modalités sont à l'étude avec pour la 1<sup>ère</sup> année 2 coupes : Alain Bayle et François Durieux.

- b) Cautions : Le principe d'une caution de 10 € par exemple, ajoutée au prix de la licence sera mis à l'étude de la réunion du prochain comité directeur pour encourager les licenciés à participer à la vie du club. Cette "caution" sera déductible du prix de la licence de l'année suivante pour les adhérents ayant consacré du temps au club.

A voir aussi la possibilité de mettre en place une "caution" (ou une location) pour ceux qui utilisent régulièrement les armes du club, après leur période d'initiation.

## INTERVENTION DES INVITES

Monsieur Sébastien Dionet, représentant de la mairie d'Aurec-sur-loire, explique qu'il est lui-même responsable d'un club sportif et qu'il connaît les difficultés actuelles des associations. Il se fera le relais auprès des instances municipales pour faire part des satisfactions du club de tir d'Aurec-sur-loire (C.T.A.) par rapport aux services municipaux, mais aussi des besoins du club.

Monsieur Michel Monchanin président de l'office des sports rappelle que l'office des sports d'Aurec-sur-loire (O.S.A.), se tient à la disposition du club de tir, comme de tous les autres clubs sportifs, pour soutenir leur action et essayer de leur apporter dans la mesure du possible, une aide financière et matérielle en rapport avec leur impact sur la cité.

## RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur (document ci-joint page 5) est accepté à l'unanimité des membres présents.

## BILAN FINANCIER

Le bilan financier (document ci-joint page 6) est accepté à l'unanimité des membres présents.

Fait le 23 novembre 2021, à Aurec-sur-loire.

Le secrétaire du C.T.A. monsieur Georges Theillère





# Club de Tir d'Aurec

11 Route de Chazourne  
43110 Aurec-sur-Loire  
Tél 04.77.35.30.45

<https://www.cta-tlr43.fr>  
[clubdetiraurec@sfr.fr](mailto:clubdetiraurec@sfr.fr)

## COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR SAISON 2021 - 2022

<b>Fonctions</b>	<b>Noms/prénom</b>
<b>Président</b>	<b>Emilio Raimondi</b>
<b>1<sup>er</sup> vice-président</b>	<b>Laurent Rollet</b>
<b>Secrétaire général</b>	<b>Georges THEILLERE</b>
<b>Trésorier principal</b>	<b>Dominique Hebert</b>
<b>Directeur stand 25 m</b>	<b>Christian Mol</b>
<b>Directeur stand 10 m</b>	<b>Gilbert Szymanski</b>
<b>Trésorier adjoint</b>	<b>Michel Mogier</b>
<b>Comité Directeur - sécurité</b>	<b>Pierre- Pascal Vurpillot</b>
<b>Comité Directeur - sécurité</b>	<b>Thierry Boudinhon</b>
<b>Directeur Informatique</b>	<b>Mickael Mandon</b>
<b>Comité Directeur - sécurité</b>	<b>Jean-Claude Ferreira</b>

## BILAN FINANCIER SAISON 2020 – 2021

RECETTES		DEPENSES	
LIBELLES	MONTANT	LIBELLES	MONTANT
Cotisations Comité, Ligue, Fédération	9 764	Cotisations Comité, Ligue, Fédération	9 764
Cotisations Club	934	Cotisations licences et OSA	90
Cotisations exceptionnelles	350	Frais administratifs, orange, assurance	1734,30
Subvention OSA, Mairie, animations, Pass <i>Don't laser</i>	2780 (2220)	Groupement employeurs, prestations	550
Balles, Cibles, Armes, Carnet de tir	145	Balles, cibles, armes	—
Vetement, location vente	94	Divers	10744,1
Repas, buvette	1,19	<u>REPAS BAR</u>	278,54
		Engagements compétitions	—
		<del>PROVISION investissement</del>	1000,00
<b>TOTAL</b>	<b>14486</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14485,25</b>
RESULTAT 2020-2021		0,75	